Trousses de PPE

Disponibles sur les lieux de travail des Nations Unies pour prévenir l'infection à VIH à la suite d'une exposition accidentelle au virus

La trousse de prophylaxie post-exposition (PPE) contient des médicaments qui peuvent empêcher une personne d'être infectée par le VIH, s'ils sont pris à temps.

Si, pour quelques raison que ce soit, vous pensez avoir été exposé au VIH, n'attendez pas pour agir!

Sur ce lieu d'affectation, les préposés des trousses de PPE pour le système des Nations Unies sont:

Lieux d'affectation hors siège: Veuillez indiquer ici le nom du/des préposé(s) et du/des suppléant(s), nommé(s) par l'Agent Habilité/Département de la sûreté et de la sécurité, ainsi que les coordonnées d'une personne pouvant être jointe 24 heures sur 24.

Pour les villes sièges : Veuillez indiquer ici le nom des établissements sanitaires qui proposent la trousse de PPE.

Ou contactez les services médicaux, un responsable de la sécurité ou un conseiller du personnel.

N'oubliez pas :

- La prophylaxie post-exposition n'est efficace que si elle est administrée immédiatement après une exposition présumée au VIH au plus tard 72 heures après celle-ci.
- La trousse de PPE contient: a) les médicaments antirétroviraux requis pour un traitement médical d'urgence de 28 jours pouvant être pris par une personne séronégative au VIH à la suite d'une exposition accidentelle au VIH; b) une contraception d'urgence; c) un test de grossesse; d) un mode d'emploi et e) un formulaire de déclaration.
- La gestion des trousses de PEP requiert le plus haut degré de confidentialité et les préposés doivent rendre des comptes à ce sujet.
- Chaque pays reçoit un nombre suffisant de trousses de PPE. Elles sont envoyées au bureau de l' Agent Habilité ; les stocks sont reconstitués tous les deux ans.

Le personnel travaillant dans certaines capitales peut avoir accès à un traitement prophylactique post-exposition par le biais du système de santé publique du pays. Recherchez dès à présent où et comment vous pouvez avoir accès à une trousse de PPE.

Pour plus d'informations, consultez **www.uncares.org/PEP** ou écrivez à **pep@uncares.org**